



Lycée Roland Garros

### MEMENTO RELATIF À LA FICHE TECHNIQUE PRODUIT

- La fiche technique du constructeur est obligatoire que le produit présente des caractéristiques particulières ou non.
- Les documents publicitaires ne permettent pas une analyse suffisamment précise ; ils ne possèdent aucune valeur juridique.

### MEMENTO RELATIF À LA FACTURE PRO-FORMA

- **Une facture pro-forma doit obligatoirement être établie pour chaque lot et mentionner le N° du lot.** Elle doit mentionner chaque article. Toute offre incomplète sera retournée à son auteur.
- **Les prix** doivent être indiqués en **TTC** rendus dédouanés LRG.
- Si la commande revêt la forme d'un marché à bons de commande, la facture pro-forma indiquera le prix unitaire sur la base des quantités minimales. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'entreprendre une négociation si les quantités maximales sont commandées.
- Le **délaï de garantie** doit être **indiqué sur la facture pro-forma**. En l'absence de précision, la durée de deux ans sera automatiquement retenue.
- Le **délaï de livraison** sera précisé sur la facture pro-forma, il sera exprimé en **nombre de jours ou de semaines**. Les délais approximatifs ne sont pas admis (exemple: trois à quatre semaines).
- **Le contrat de maintenance (s'il y a eu lieu) proposé sera joint en annexe.**

Le Proviseur,

